Suivi gynécologique et contraception par les sages-femmes

L'article 86 de la loi **n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires** modifie l'article L. 4151-1 et l'article L. 5431-1 du Code de la Santé Publique pour les sages-femmes.

Cette loi autorise désormais les sages-femmes à *« réaliser des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique »*.

Dans ce contexte, il nous semble désormais important d'apporter un regard sur le suivi gynécologique actuel de prévention de chaque femme et sur les différents contraceptifs et moyens de régulation des naissances pouvant leur être proposés.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les SF en exercice.

Objectifs

A l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables de :

- ✓ assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie
- ✓ pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation)

ODPC évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)

Public concerné

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales. Possibilité d'une prise en charge et indemnisation OGDPC (organisme évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)) et prise en charge FIFPL possible.

Développement Professionnel Continu 2014

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES

Sous la responsabilité du Professeur COLLET, directeur technique et d'enseignement.

30, 31 janvier 2014 et matinée du 1er février 2014 à BREST

(site Pôle Santé / UBO)

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BREST
22 Avenue Camille Desmoulins
CS 93837
Tél : 02.98.01.71.65 – Fax : 02.98.01.82.00
Email : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

N° déclaration existence CHU 5329P015629

Bulletin d'inscription

A nous retourner **avant le 31 janvier 2014**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

- Adresse professionnelle : .....

.....

.....

Tél. (pro) : …../…./…./…./…./….

Fax. (pro) : …../…./…./…./…./….

E-mail : .....@.....

- Adresse personnelle : .....

.....

.....

Tél. : …../…./…./…./…./….

E-mail : .....@.....

Tarif des journées : 550 €

Prise en charge FIFPL ou OGDPC possible

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 6 € par repas)

La Trésorerie du CHRU de Brest vous adressera une facture après enregistrement de votre inscription par l'Ecole de Sages-Femmes.

Jeudi 30 janvier 2014
Suivi gynécologique de prévention

Pr Collet, Dr Postec,

I. Paulard, G. Delpech-Dunoyer

8h45-9h Accueil des participants.

9h-10h Rappels physiologiques et anatomiques de l'appareil génital féminin (petit bassin et seins).

10h-11h La consultation (anamnèse, examen clinique : quand et comment ?).

11h-12h30 Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats.

12h30-13h30 Repas

13h30-15h30 : Ateliers pratiques sur mannequins en ½ groupes (réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin.

15h30-17h30 Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles).

Vendredi 31 janvier 2014
Contraception

Dr Linet, G. Cholet

8h30-12h30 Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERCER, principes de counseling.

12h30-13h30 Repas

13h30-15h30 Ateliers pratiques (en demi-groupes) : Pose de DIU/SIU.

15h30-17h30 Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardio vasculaires, post partum, fumeuse...).

Samedi 1er février 2014 (matin)
Analyse des pratiques professionnelles

Pr. Collet, I. Paulard, G. Delpech-Dunoyer

8h30-10h15 : Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie et contraception, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés,les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

10h30-12h15 : Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendus de frottis cervico-utérin)

12h15-12h30 Synthèse et évaluation des journées